



La mobilisation se poursuit dans les hôpitaux

Aujourd'hui, mardi 2 juillet, à l'appel de la CGT, FO, SUD avec le collectif inter urgences, des mobilisations des personnels de la santé ont eu lieu à Paris comme sur l'ensemble du territoire.

Une grève qui a débuté il y a 4 mois dans certains services d'urgence et qui depuis, ne cesse de se développer partout en France, s'étendant également à d'autres services.

Les mesures de la ministre Agnès Buzin qui s'élèvent à 70 Millions d'Euros ne répondent pas aux revendications légitimes des professionnels qui exigent une revalorisation immédiate de leur salaire de 300 euros, mais aussi des effectifs supplémentaires, l'arrêt des fermetures de services ainsi que les lits d'aval nécessaires pour qu'ils n'y ai plus de patient qui reste des heures et des jours sur des brancards.

Au lendemain de la mobilisation dans les EHPAD et dans l'aide à domicile, il est grand temps que le gouvernement prenne la mesure de l'urgence de la dégradation des conditions de travail impactant la qualité et la sécurité de la prise en charge de la population.

Les personnels en lutte, ont réclamé des moyens pour faire fonctionner les services d'urgences, les hôpitaux et les EHPAD.

Des solutions sont possibles et immédiates :

La CGT exige que dans la prochaine loi de financement de la sécurité sociale, soit supprimée la taxe sur les salaires, impôt injuste prélevé sur le budget des hôpitaux, donc sur nos cotisations sociales qui correspond à 4 milliards d'euros.

Ce qui permettrait d'embaucher massivement du personnel dans les hôpitaux et les EHPAD, ouvrir des lits, rénover nos établissements et augmenter les salaires.

Pour la CGT, Il faut de toute urgence mettre fin aux plans d'économie imposés ces dernières années et redonner une bouffée d'air à un système de santé asphyxié par un étranglement strictement budgétaire avec l'arrêt des exonérations de cotisations sociales dont le montant s'élève à 30 Milliards chaque année qui ampute le budget de la sécurité sociale, auquel on ajoute 20 Milliards de CICE transformé en nouvelles exonérations...

En attendant, la lutte n'est pas prête d'être terminée et les personnels restent déterminés et mobilisés.

Montreuil le 2 juillet 2019